
Konkurse Faillites Fallimenti

No 64 Freitag, 31.03.2006 124. Jahrgang

1. Débitrice: **CAN Automobiles SA**, Rte de Corbaroche 8,
1723 Marly
2. Déclaration de faillite: 27.02.2006
3. Suspension de faillite: 17.03.2006
4. Echéance selon art. 230 al. 2 LP: 10.04.2006
5. Avance de frais: CHF 5'000.00

Indication: La faillite sera clôturée si, dans le délai sus-mentionné, les créanciers n'en requièrent pas la liquidation et ne fournissent pas la sûreté exigée pour les frais qui ne seront pas couverts par la masse. La réclamation ultérieure d'avances supplémentaires est réservée.

6. Remarques: L'exploitation d'un commerce de voitures, garage, carrosserie et peinture.
(réf. sect. 1)

Office cantonal des faillites, W. Girard, substitut
1700 Fribourg

(00160193)